

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUME-DROBIE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL****N°C-202511-127****Du 10 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint Mélany, sous la présidence de Monsieur GONTIER Philippe, Président.

Etaient présents : WALDSCHMIDT Pascal, THIBON Jean François, DUCROS Loïc, GONTIER Philippe, PANTOUSTIER Brigitte, DEYDIER-BASTIDE Jean-Marc, CARRIER Martine, POUGET TIRION Dominique, BERRES Thierry, ALLANO Marie-Claude, GOUBE Julien, COULANGE François, DUCLOUX Sébastien, PIC Gabriel, CHABANE Francis, CHOTIN Marie Hélène, TALAGRAND Michel, PARMENTIER Luc, BELVA Nathalie, PRANDI Patrice, PIOLAT Didier, MANFREDI VIELFAURE Pascale, FAURE Alexandre.

Pouvoir : BELVA Nathalie (pouvoir de CHASTAGNIER Geneviève), PANTOUSTIER Brigitte (pouvoir de PLANET Olivier), TALAGRAND Michel (pouvoir de LACOUR Gladie), PARMENTIER Luc (pouvoir de ROUSTANG Yves), GONTIER Philippe (pouvoir de AUZAS Vincent), CARRIER Martine (pouvoir de LAPORTE Jean-Pierre), BERRES Thierry (pouvoir de DJIANN Nicole), POUGET TIRION Dominique (pouvoir de MARCHAL Yannick), CHABANE Francis (pouvoir de SALEL Matthieu), CHOTIN Marie-Hélène (pouvoir de PIERRARD TEYSSIER Nadine), DEYDIER BASTIDE Jean Marc (pouvoir de L'HERMINIER Raoul), MANFREDI VIELFAURE Pascale (pouvoir de MAZILLE Didier).

Nombre de conseillers en exercice : 41

Nombre de conseillers présents : 23

Pouvoir : 12

Date de la convocation 29 octobre 2025

A été élu secrétaire : DEYDIER BASTIDE Jean-Marc

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : CONTRAT EAU ET CLIMAT : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR L'AMENAGEMENT DE LA COUR DU TRAIT D'UNION ET LE PLAN DE GESTION DE L'ILE DE VERNON

Le Président indique que dès la fin de l'année 2023, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin versant de l'Ardèche a souhaité, à l'unanimité, engager rapidement le territoire dans l'élaboration d'un Contrat Eau & Climat (nouveau dispositif financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, comparables aux anciens Contrats de Rivière) à l'échelle du bassin versant de l'Ardèche avec pour objectif de contribuer au bon état des eaux et des milieux aquatiques et humides, ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique de tous nos usages de l'eau.

Cette volonté s'inscrit dans la suite de la démarche prospective « Ardèche 2050 » (menée sur 2021-2023) qui propose une stratégie et un catalogue d'actions d'adaptation au changement climatique qu'il faut aujourd'hui collectivement mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) et du Plan de Bassin d'Adaptation au Changement climatique (PBACC), à l'échelle du grand bassin Rhône Méditerranée Corse.

Le Bureau de la CLE sera l'instance de concertation dédiée au Contrat et l'EPTB Ardèche en sera la structure porteuse et animatrice.

Le présent Contrat traite des 3 volets thématiques ci-dessous avec une ambition forte, tant sur le grand cycle de l'eau que sur le petit, en associant de nombreuses collectivités et les principaux partenaires et usagers représentatifs du bassin versant :

- le volet « Milieux aquatiques et humides, biodiversité » (MIA) avec 43 actions visant l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau et zones humides du bassin ;
- le volet « Pollution de l'eau (assainissement, gestion intégrée des eaux pluviales) » (POL) avec 36 actions de réduction des pollutions des milieux aquatiques et de désimperméabilisation / infiltration pour limiter les ruissellements sur le bassin versant, avec une logique forte d'adaptation au changement climatique afin de préserver les milieux récepteurs ;
- le volet « Préservation de la ressource, partage de l'eau, sobriété des usages » (RES) avec 41 actions déclinant le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) en cours de finalisation par la CLE. Ce document fixe notamment des trajectoires d'efficacité et de sobriété auxquelles le présent Contrat concourt.

- une attention particulière est également portée à la transmission de la communication et à une sensibilisation globale aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques, humides et naturels qui se traduit par un 4ème volet TSV/COM regroupant 10 actions (dont l'animation générale du Contrat et l'animation des 3 volets thématiques, par l'EPTB Ardèche).

Le présent Contrat regroupe donc une vingtaine de maîtres d'ouvrage autour de 130 actions, pour une durée de 3 ans (2026-2028) et des montants prévisionnels totaux de dépenses de l'ordre de 46 millions d'€, dont 43 financés dans le Contrat par environ 22,7 millions € d'aides de l'Agence de l'Eau. A noter qu'une quinzaine d'actions sont affichées pour mémoire et sont financées hors Contrat. Les aides de l'Agence de l'Eau sont de 3 types : classique, solidarité FRR, spécifique représentant respectivement 46 %, 38 % et 16 % du total des aides du Contrat.

La Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie s'engage selon le programme prévisionnel ci joint, pour des montants prévisionnels totaux de dépenses de 208 000 € TTC et d'aides de l'Agence de l'Eau de 107 400 € répartis ainsi :

Plan de gestion de l'île de Vernon, 103 000 € de dépenses avec 82 400 € de subvention de l'Agence de l'eau, Aménagement de la cour du Trait d'Union, 105 000 € de dépenses avec 25 000 € de l'Agence de l'eau, pour une assiette éligible de 50 000 € de dépenses.

Volet	Enjeu	Code Action	Nbre actions	Libellé détaillé de l'action	Maître d'ouvrage	Année prévisionnelle d'engagement	Montant de l'opération	Agence de l'eau				
								%	Assiette Agence	Aide Agence	UP	Type d'Aide
MIA	MAH	MAH-4a	1	Mise en œuvre des actions 2, 12 et 13 du plan de gestion de l'île de Vernon : réouverture mécanique des pelouses alluviales et prairies d'intérêt, sensibilisation et supports d'informations en lien avec les travaux, définition et mise en place d'un protocole de gestion des invasives Temps d'animation SMJ Biodiversité : 28 000 € TTC, Travaux : 75000 € TTC	CCDC Pays Beaume Drobie	2027-2028	103 000 €	80%	103 000 €	82 400	24	Aide classique
POL	PLUV	PLUV-2a	1	Dérober, réhabilitation et végétalisation de la cour du Trait d'Union (Joyeuse), décongestion et infiltration des eaux	CCDC Pays Beaume Drobie	2026	105 000 €	50%	50 000 €	25 000	16	Aide classique

Après examen par le Bureau de la CLE le 9 octobre 2025, le présent Contrat devra être validé par la Mission InterServices de l'État (MISEN 07) en novembre, la Commission des Aides de l'Agence de l'Eau en décembre 2025 puis sa signature sera prévue le 22 janvier 2026.

A noter que l'inscription des actions au Contrat et la signature du Contrat ne valent pas accord d'aide et que chaque maître d'ouvrage doit déposer, avant engagement juridique de chaque action, un dossier de demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau (via le portail des aides TSA).

Le Conseil Communautaire,
Ouï l'exposé de son Président,
Après avoir délibéré, à la majorité des présents (Contre WALDSCHMIDT Pascal,
Abstention ALLANO Marie-Claude), décide de :

Approuver le projet de Contrat Eau & Climat sur le bassin versant de l'Ardèche sur la période 2026-2028 décrit ci-dessus,

Valider le programme prévisionnel technique et financier d'actions sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie (l'ouverture des crédits devra être prévue aux budgets annuels, avec pour chaque action une possible recherche de co-financements),

Autoriser le Président à solliciter l'aide des partenaires financiers et à procéder au démarrage des prestations avant l'obtention définitive des financements si nécessaire, après sollicitation des dérogations,

Autoriser le Président à signer le Contrat Eau & Climat Ardèche 2026-2028 et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre et au bon déroulement de ce Contrat, dans la limite des crédits ouverts au budget.

*Fait et délibéré à Joyeuse, les jour, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures.*

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Philippe GONNIER

Président



Jean-Marc DEYDIER BASTIDE Jean-Marc
Secrétaire de séance